Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 11 avril 2017

n° 19355

Loi sur la rémunération des fonctionnaires : l'impact budgétaire de 7,8%, selon la presse.
Interview de Medeea Marinescu, comédienne roumaine et l'Ambassadrice de la COP21

Rémunération des fonctionnaires. La presse analyse en détail la proposition de loi sur la réforme des salaires du secteur public, divulguée hier. Selon Liviu Dragnea, président du PSD, la procédure législative sera initiée dans 7-10 jours (*Agerpres*).

Le texte prévoit l'augmentation graduelle de l'ensemble des salaires du secteur public à partir du 1er juillet 2017 jusqu'en 2022. Le rapport entre les salaires minimum et maximum devrait être à l'échéance de 1/12. Le salaire minimum, s'élevant actuellement à 1 250 lei (277 euros), devrait atteindre en 2022 le niveau de 2 500 lei (555 euros). Selon *Adevărul*, les premiers salaires augmentés dès juillet prochain seraient ceux des militaires, des policiers et des fonctionnaires des administrations locales. Le reste des augmentations débuteraient au 1er janvier 2018. Les salaires dans le domaine de la Santé seraient augmentés de manière considérable en une seule tranche dès 2018. Les salaires des enseignants seraient augmentés de 90%-150% dans le système préuniversitaire et de 33%-125% dans le système universitaire ; une première augmentation de 50% entrerait en vigueur en décembre 2017. Les autres catégories de salaires seraient augmentées l'année prochaine de 25% par rapport au niveau de décembre 2017. Durant la période 2019-2022, ces salaires seraient augmentés d'un montant correspondant à un quart de la différence entre le niveau de 2018 et le niveau prévu pour 2022 (*RFI Roumanie*, *LePetitJournal.com Bucarest*). S'agissant des salaires du personnel diplomatique, un ambassadeur devrait gagner 10 810 lei (2 400 euros) en 2022, par rapport à 8 694 lei (1 932 euros) actuellement, alors qu'un consul général ou un secrétaire diplomatique gagnera 10 000 lei (2 222 euros) (*Agerpres*).

L'impact budgétaire cumulé des augmentations prévues serait de 7,8% du PIB, selon la presse.

« *Les grandes augmentations viendront de pair avec de grands licenciements* » titre *Jurnalul Național*, qui fait allusion aux réductions possibles du personnel, notamment dans les collectivités territoriales, dont les budgets pourraient être « mis sous pression », selon la Fédération nationale des syndicats de l'administration (FNSA).

Institut culturel roumain. Les médias s'intéressent aux candidats au poste de directeur de l'Institut culturel roumain (ICR), auditionnés aujourd'hui par les commissions spécialisées du Parlement. Il s'agit notamment de Radu Carp (proposé par le parti national libéral), Liliana Ţuroiu (parti social-démocrate), Cosmin Manolescu (Union Sauvez la Roumanie) et Radu Boroianu (union théâtrale). Le chef de l'ICR sera désigné par le Sénat. Les médias rappellent que plusieurs associations et organisations des Roumains de la diaspora avaient appelé au maintien de l'actuel directeur, Radu Boroianu (*Adevărul*, *News.ro*).

Surpopulation carcérale. *RFI Roumanie* propose un reportage sur les conditions dans la prison de Jilava, située à proximité de Bucarest, où des cellules de quelques mètres carrés accueillent jusqu'aux 21-22 détenus. La situation dans les prisons demeure un sujet problématique qui a été à plusieurs reprises remonté à l'attention de la Cour européenne des droits de l'Homme.

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Le lendemain de la ratification par la Roumanie de l'Accord de Paris, *Lepetitjournal.com Bucarest* vous invite à la rencontre de l'actrice roumaine Medeea Marinescu, Ambassadrice COP21 pour la Roumanie. *« De Daniel Auteuil à Michel Blanc, portrait d'une actrice roumaine qui a séduit les Français »*.

- Critique du livre *Hors-piste en Roumanie* écrit par Grégory Rateau (*L'Internaute*).

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie